



Rapport d'impact

Ammonoidea

Rapport du 15-07-26



A. ODD* & impacts positifs de Ammonoidea



Mission d'entreprise

11.4 Préservation du patrimoine. Ammonoidea a pour mission de contribuer à l'ODD 11.4 en préservant, restaurant et transmettant le patrimoine mobilier, artistique et artisanal. La préservation du patrimoine constitue la raison d'être même de l'entreprise, qui contribue à sauvegarder des objets présentant une valeur historique, culturelle ou artisanale et à assurer leur transmission aux générations futures.

Contributions spécifiques

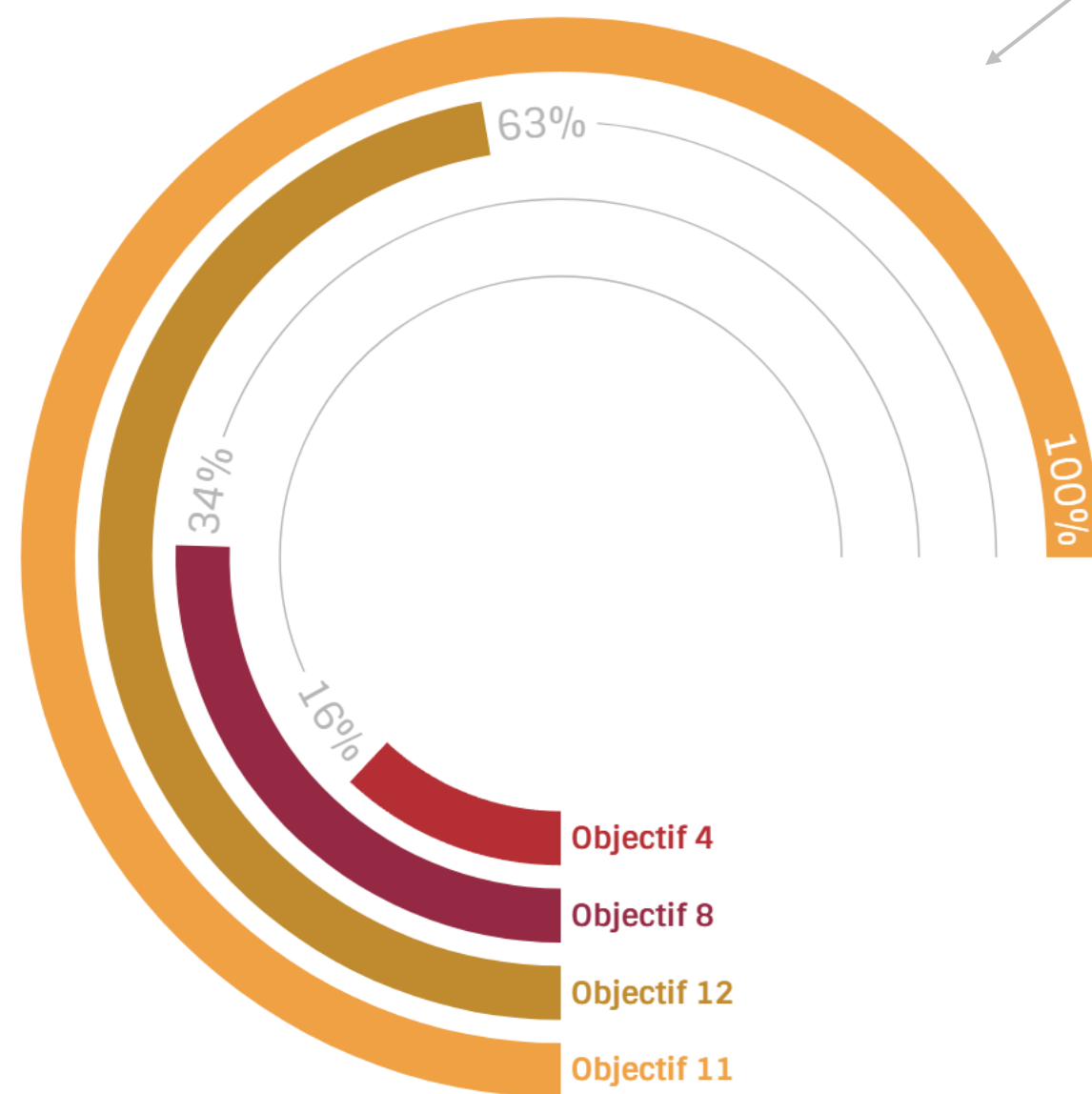
8.3 Développement des TPE et PME. Ammonoidea contribue de manière spécifique à l'ODD 8.3 en privilégiant l'approvisionnement auprès d'acteurs locaux et en collaborant avec des artisans restaurateurs et des entreprises spécialisées dans le réemploi et la valorisation du patrimoine mobilier. Ce fonctionnement soutient l'économie locale, contribue au maintien de savoir-faire artisanaux et renforce un écosystème économique circulaire.

8.4 Utilisation efficiente des ressources. Ammonoidea contribue de manière spécifique à l'ODD 8.4 en développant un modèle économique fondé sur le réemploi et la restauration d'objets existants. Cette approche permet de créer de la valeur économique tout en limitant le recours à de nouvelles matières premières et en réduisant la pression sur les ressources naturelles.

12.2 Gestion durable des ressources naturelles. Ammonoidea contribue de manière spécifique à l'ODD 12.2 en favorisant le réemploi de biens existants et en réduisant ainsi le recours à l'extraction et à la consommation de nouvelles ressources naturelles. En privilégiant la restauration et la réutilisation d'objets déjà produits, l'entreprise participe à une utilisation plus efficiente des ressources tout au long du cycle de vie des biens.

12.5 Réduction des déchets. Ammonoidea contribue de manière spécifique à l'ODD 12.5 en réduisant la production de déchets grâce au réemploi systématique de matériaux d'emballage. L'entreprise récupère auprès d'autres acteurs des cartons, protections, papiers bulle, polystyrènes et autres emballages destinés à être jetés afin de les réutiliser pour ses propres expéditions. Cette démarche de prévention des déchets complète son modèle d'économie circulaire et limite la consommation de nouveaux matériaux d'emballage.

12.8 Formation et information sur la durabilité. Ammonoidea contribue de manière spécifique à l'ODD 12.8 en sensibilisant ses clients aux bénéfices environnementaux, économiques et culturels du réemploi, de la réparation et de l'allongement de la durée de vie des objets. À travers son activité, l'entreprise participe à la diffusion de modes de consommation plus responsables et à la promotion de l'économie circulaire.



ODD* : Objectifs de développement durable

Un score ShiftingPact® de 48 signifie qu'en matière de maîtrise de ses impacts, de ses pratiques ESG internes et de ses engagements, Ammonoidea est considérée comme ayant atteint le titre d'entreprise "En transition" selon le référentiel ShiftingPact®.

Niveau de maturité atteint :



Le score en matière de pratiques environnementales est de 56

Le score en matière de pratiques sociales est de 18

Le score en matière de pratiques de gouvernance est de 19

